



# Création de gîtes et chambres d'hôtes

Entrepreneuriat - Management | Tourisme - Loisirs

Création d'entreprise

**Durée**

63h

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Attestation

**Pratique en entreprise / Alternance**

Non

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non



La formation "création de gîtes et chambres d'hôtes" est avant tout axée sur l'élaboration de votre projet. Grâce à cette formation, vous gagnerez un temps précieux en termes de démarches, de choix d'un statut, de demandes d'autorisations,...

Faciliter le développement du tourisme chez l'habitant ;

Aider le propriétaire à concrétiser son projet en lui fournissant les informations nécessaires au lancement ainsi qu'une série d'outils pour son développement ;

Faire le choix de poursuivre son projet de création de gîtes ou chambres d'hôtes sur base des éléments présentés en formation.

---

**Point(s) fort(s)**

Formation unique en Wallonie, dispensée par des professionnels du tourisme et propriétaires en activité.

---

**Conditions d'accès**

Cette formation s'adresse à toute personne ayant un projet de création de gîtes ou de chambres d'hôtes.

---

## Programme

### Introduction (3h)

Présentation de la formation, tour de table des participants et de leur projet, étapes du montage du projet

### Mon projet...et moi (6h)

Définition et formulation du projet, contexte particulier du tourisme , atouts/faiblesses et profil du porteur de projet : compétences, ressources humaines, entourage

### Etre ambassadeur de sa région (6h)

Présentation du tourisme régional et de son potentiel, les acteurs du tourisme et leurs missions , devenir ambassadeur de sa région, les marques et partenaires ambassadeurs, préparation d'une farde / d'un support numérique de présentation des atouts touristiques de l'hébergement

### Règlementations (9h)

Sécurité-Incendie

CWT

Autres réglementations

### La clientèle, les fournisseurs, les partenaires (3h)

La clientèle : évolution et ciblage, les fournisseurs (partenariats locaux, producteurs de terroir, secteur Horeca,...), les associations locales.

### Atelier de travail pratique (6h)

Le projet est travaillé avec le groupe, le formateur et les membres des associations partenaires

### Aspects juridiques, financiers et fiscaux » (9h)

Le statut social et fiscal (indépendant à titre principal, complémentaire, société,...), le plan d'investissement, le plan de trésorerie, le chiffre d'affaires

### Bases de la communication (6h)

---

Principes généraux de la communication (définition, fonctionnement,...), les types de communication : verbale, non-verbale, écrite et visuelle (charte graphique, photos, logo...), la communication avec le client (avant, pendant et après) - Planifier sa communication

### **Communication web (6h)**

Le marketing Web, les outils de communication digitaux (site web, réseaux sociaux...) - Le référencement

### **Commercialisation et tarification (3h)**

État des lieux du secteur, évolution des pratiques commerciales et conditions contractuelles, quelle politique commerciale et tarifaire adopter pour l'e-commerce ? Points de vigilance

### **Présentation finale (6 h)**

Présentation du projet devant le groupe, le formateur référent et un jury de professionnels, présentation des partenaires accompagnateurs au montage du projet



## Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

### Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

### Apprentissage

[app.villers@centreifapme.be](mailto:app.villers@centreifapme.be)

### Formation de chef d'entreprise

[fce.villers@centreifapme.be](mailto:fce.villers@centreifapme.be)

### Formation continue

[formation.continue.villers@centreifapme.be](mailto:formation.continue.villers@centreifapme.be)

085 / 27 13 49

[villers@centreifapme.be](mailto:villers@centreifapme.be)

## Conditions d' inscription

Par e-mail

Inscription via [pmecrea@centreifapme.be](mailto:pmecrea@centreifapme.be)

Bon à savoir

La formation est accessible via les Chèques Formation à la Création d'entreprise.

Si votre dossier est accepté, vous ne paierez que 20% du prix de la formation, soit 315€.